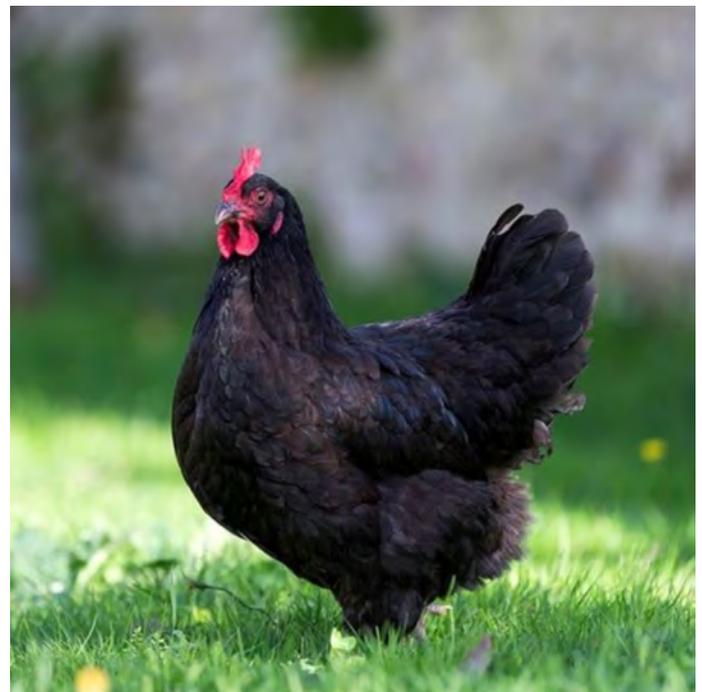


BELLEVILLE SUR LOIRE
LE FLASH
Le printemps



Préambule



Le mot du Maire

Bruno VAN DER PUTTEN



Chères Bellevilloises, Chers Bellevillois,

Le mois d'avril nous dévoile le printemps, la nature s'éveille et la lumière s'impose. Tous les espoirs sont permis.

A l'image de ce que nous avons initié le mois dernier avec le Centre Communal d'Action Sociale pour lutter contre la précarité énergétique, nous allons dès ce mois d'avril, travailler avec le groupement d'économie solidaire ISA GROUPE pour employer des Bellevillois. Ceci commencera par l'accueil aux déchets verts.

En ce qui concerne les centres de vaccination, la pression s'est enfin relâchée. Ceci nous a permis de réserver de nombreux créneaux pour nos administrés éligibles. Je veux donc saluer les services communaux qui permettent cette veille et les volontaires qui transportent les vaccinés.

Prenez soin de vous.



Votre Maire, Bruno VAN DER PUTTEN

Sommaire

P 4-5

Compte rendu conseil municipal
du 02 Mars 2021

P 6

Compte rendu du CCAS
du 24 Février 2021

P 7-8

Conseil Communautaire
du 30 Janvier 2021

P 9-16

Informations Pratiques
Coordonnées et informations de vos services

P 17

Actualités
Fleurissement

P 18-23

Retour sur...
Les Loupiots
Centre Intergénération
Médiathèque

P 24-25

Sport
Tennis
Foot

P 26-29

Jeunesse
ALSH

P 30-33

Culture / Enseignement artistique
Médiathèque / Académie de musique

P 34-35

Sorties
Maison de Loire

Compte rendu du conseil municipal

02 Mars 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire Bruno Van der Putten.

Approbation par 12 voix pour trois contre du procès-verbal de la séance du 16 janvier 2021.

Désignation de M. Guido MAURO secrétaire.

I - DECISIONS DU MAIRE PRISES PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Renonciation à l'exercice du droit de préemption sur la vente des propriétés suivantes :

ZE 505 - 1 rue des Lacs

II- PERSONNEL COMMUNAL

Le Conseil Municipal :

- finalise le déploiement du régime indemnitaire RIFSEEP (ou régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) en intégrant le cadre d'emplois de catégorie B des Techniciens au RIFSEEP selon les mêmes modalités prévues par délibération 2019/132 du 13 novembre 2019 pour les autres catégories d'emplois de la collectivité,

- détermine les critères d'attribution, les montants, et les conditions de versement du Complément Indemnitaire Annuel prévu dans le cadre du RIFSEEP,

- adopte la nouvelle trame de l'entretien professionnel annuel intégrant les critères du Complément Indemnitaire Annuel,

- retire la délibération 2020/129 du 16 décembre 2020 à la demande de la Préfecture,

- après régularisation de la procédure de modification de temps de travail auprès du Comité Technique, décide la création de

deux postes d'adjoint d'animation à temps complet en remplacement d'un poste à 26.46/35ème, et d'un poste à 33.35ème en remplacement d'un poste à 23.61/35ème, à compter du 1er avril 2021,

- de définir les fonctions de l'emploi de rédacteur crée par délibération 2009/150 et de lancer la vacance d'emploi auprès du Centre de Gestion du Cher en vue d'un recrutement, suite au départ d'un agent administratif du service du personnel,

III - FINANCES COMMUNALES

Le Conseil Municipal décide :

- d'étendre la démarche de gratuité des repas de cantine aux enfants domiciliés à Belleville qui fréquentent une classe spécialisée ULIS (Unités Localisées d'Inclusion Scolaires) à Sancerre,

- de reconduire les contributions forfaitaires au Fonds de Solidarité pour le Logement au titre de l'année 2021 en direction des personnes en situation de précarité, dans le cadre de la convention conclue avec le conseil départemental du Cher :

- Fonds de solidarité pour le logement : 906 €
- Fonds de solidarité pour l'eau : 100 €
- Fonds de solidarité : 293 €

- de valider les montants proposés pour l'indemnisation des commerçants qui ont subi un préjudice « anormal et spécial » lié directement aux travaux de réhabilitation de l'assainissement collectif route de Beaulieu, basé sur la comparaison des

chiffres d'affaires de 2017-2018-2019 avec celui de 2020,

- d'approuver deux plans de financement proposés par le Syndicat Départemental d'Electricité du Cher pour une extension d'éclairage public rue de la Pointe, et des travaux de rénovation suite à une panne rue Ampère,

IV - IMMOBILIER

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de M. et Mme RUELLÉ par lequel ils sollicitent le rachat du bâtiment « le Poste » qui jouxte leur propriété, bâtiment qu'ils avaient cédé à la commune en 1999. Le Conseil Municipal reviendra sur ce sujet dès qu'une estimation aura été fournie.

V - MAISON DE LOIRE

Madame BEGUE, adjointe, présente à l'assemblée un projet réalisé par la Maison de Loire en partenariat avec la commune intitulé « sentier adapté tout public » autour du plan d'eau des Genièvres.

VI - CONVENTIONS

Fonctionnement du cinéma rural itinérant du cher - année 2021

Madame BEGUE informe l'assemblée de la décision du conseil d'administration de la Fédération des Foyers Ruraux du Cher, portant sur l'annulation de la demande de subvention pour l'année 2021 au vu du peu de séances de cinéma faites dans les communes, du fait de la crise sanitaire liée au COVID 19.

Signature d'une convention d'utilisation du centre aquatique par le SDIS à usage de manœuvres pour l'année 2021.

VII - Questions diverses - Informations

L'assemblée est informée :

Des remerciements de l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) portage des repas pour attribution d'une subvention, et de Florian Savina taxi, pour l'exonération de

cinq loyers de son local professionnel sur l'année 2020,

Que la couche de roulement définitive suite aux travaux de la route de Beaulieu sera prise en charge par le conseil départemental du Cher en 2022, D'une demande d'estimation auprès d'Hexagone Immobilier : - de l'impasse privée perpendiculaire à la rue de Berry afin de l'incorporer au domaine communal - et du prix des terrains constructibles sur la commune,

De la mise à disposition du bilan d'activités 2020 du Syndicat Mixte Pays Sancerre Sologne,

Du déplacement d'une délégation d'élus locaux reçus au siège national d'EDF à Paris au sujet de l'avenir du site de Belleville et de leur démarche portant sur la construction de deux réacteurs supplémentaires,

De la sollicitation de Madame le Maire de Santranges au sujet du montant de facturation et d'acheminement des repas pour les élèves de Santranges,

D'une question de P. Bagot à Monsieur le Maire au sujet de la commande de motos électriques destinées à la Gendarmerie.

Conseil municipal

La prochaine réunion du conseil municipal se déroulera le mardi 13 Avril 2021 à 20h00 à la salle des fêtes.

Compte rendu de réunion du Centre Communal d'Action Sociale

24 Février 2021

Le 24 février 2021 à 18 heures, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des fêtes, sous la présidence de Bruno VAN DER PUTTEN, en présence de Mmes BEGUE, PARAT, DAGUENEAU, COSSET, VAN DER PUTTEN, DOISNE, EVEN, LEVEQUE, POULAIN, Monsieur MAURO,

Absents excusés : Mme BRUNOT - Mr COYEAUD

Après avoir approuvé le procès-verbal de la séance du 14 décembre 2020, à l'unanimité, il est procédé à l'ordre du jour :

L'assemblée informe :

- Qu'un complément de colis alimentaire d'urgence a été attribué à un administré qui rencontre des difficultés financières,
- De la distribution de l'huile de noix suite à la soirée calons,
- Du bon avancement des travaux de réhabilitation du logement d'un administré,
- D'un don de 1500 masques de la part de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale,
- Du don de 500 masques au Centre Intergénération,
- De la demande d'aide financière d'une étudiante pour la réalisation de son BAFA,
- De la demande d'aide financière d'une étudiante pour l'achat d'un ordinateur, (demande qui sera étudiée au prochain conseil d'administration, puisque sa demande est arrivée après l'envoi de la convocation),
- De divers remerciements suite à la distribution des bons de compensation pour le repas des aînés et le colis de Noël.
- De compenser, la manifestation « galette », par un bon pour 2 parts de galette à la boulangerie Piffard,

L'assemblée décide :

- De la distribution le 7 mars « fête des Grands-mères » d'une carte et d'une rose à toutes les mamies de plus de 70 ans, ainsi qu'une 4ème distribution de masques,
- De la mise en place du dispositif d'aide au chauffage aux plus démunis.

Compte rendu du conseil communautaire

30 Janvier 2021 à Bué

I- INSTITUTIONS

I-1) Désignation d'un élu supplémentaire

Désignation d'un élu supplémentaire pour siéger au sein du comité de bassin avec la Communauté de communes Cœur de Loire et modification du nombre de délégués suite à la première réunion des élus du comité de bassin entre notre communauté de communes et la communauté de communes Cœur de Loire. Pour rappel les élus précédemment désignés sont : Laurent PABIOT, Régine AUDRY, Jean-Claude SCOUPE, Bruno VAN DER PUTTEN, Jean-Louis BILLAUT. Le conseil communautaire désigne à l'unanimité M. DELESGUES Christian comme délégué supplémentaire au sein du comité de bassin avec la Communauté de communes Cœur de Loire.

II-FINANCES

II-1) Créance éteinte

Agnès RAIMBAULT explique qu'il est proposé d'admettre en créance éteinte la somme de 70 € correspondant à une fréquentation de l'accueil de loisirs pour le mois de juillet 2015. Une demande de rétablissement personnel sans liquidation judiciaire a été demandée par la Banque de France. Le conseil communautaire accepte à l'unanimité d'admettre en créance éteinte la somme de 70 €.

II-2) Plan de financement pour solliciter la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local) relance pour les diagnostics énergétiques des bâtiments communaux et communautaires

Il est proposé de déposer un dossier au titre de la DSIL pour obtenir le financement de l'étude énergétique des bâtiments.

II-3) Création de postes saisonniers pour l'ouverture de la piscine intercommunale pour l'été 2021

Afin d'assurer le fonctionnement de la piscine intercommunale de Saint Satur, il est nécessaire de recruter du personnel saisonnier tant pour la surveillance de la baignade que pour l'accueil des usagers et l'entretien des locaux.

III- AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

III-1) Avis sur le projet de portage de projets par l'EPFLI pour la commune du Noyer

Le 14 novembre 2019, la Communauté de Communes a adhéré à l'Etablissement Public Foncier Local Cœur de France (EPFLi).

La commune du Noyer sollicite donc le conseil communautaire pour accorder le portage par l'EPFLI du projet suivant : Démolition d'une maison d'habitation abandonnée, située dans le Bourg et cadastrée AB108 et 109.

III-2) Instauration du permis de démolir sur la commune de Sancerre

D'après les articles R421-26, 27 et 28, un permis de démolir est exigé préalablement à la démolition partielle ou totale d'une construction :

- relevant d'une protection particulière (par exemple, secteur protégé par un plan local d'urbanisme, bâtiment inscrit au titre des monuments historiques),
 - ou se situant dans une commune où le conseil municipal a décidé d'instaurer ce permis.
- La commune de Sancerre souhaite instaurer ce permis de démolir sur l'ensemble de sa commune. La compétence aménagement étant une compétence communautaire, il est demandé aux conseillers communautaires de valider cette décision du conseil municipal de Sancerre en instituant le permis de démolir sur l'ensemble de cette commune.

IV- TOURISME

IV-1) Schéma de développement touristique

Présentation par Ludovic AZUAR, directeur de Territoire et Tourisme du Cher. Proposition d'accompagnement par l'agence départementale afin de formaliser un plan d'action sur le développement de la politique touristique.

IV-2) Bilan de la saison pour l'office de tourisme

Bilan de la saison 2020 par la directrice de l'établissement Public à caractère Industriel et Commercial , Valérie COLFORT

IV-3) Piscine intercommunale de plein air située à Saint-Satur : perspectives et devenir de l'équipement

M.PABIOT fait l'historique de la gestion de la compétence.

L'équipement est ouvert 9 semaines par an de fin juin à fin août voire début septembre. La piscine a été construite en 1976 et devient un équipement vieillissant qui nécessite des travaux d'entretien mais aussi de réhabilitation plus conséquente. Depuis 2016 des travaux d'entretien ont été entrepris régulièrement pour essayer de maintenir l'équipement en état mais sans engager des frais ou travaux conséquents.

La volonté est de poser la question sur le devenir à long terme de cet équipement c'est-à-dire envisager une réhabilitation complète de l'équipement ou laisser l'équipement en l'état.

Questions diverses

- Conférence des maires le samedi 6 février 2021 à 9h30
- Les services de la CDC sont prêts pour être en télétravail à 100%.
- Rendez-vous avec le directeur de la Direction départementale des finances publiques pour le pôle de Sancerre.
- Clinique de Cosne sur Loire : M. ROSSETI, l'expert mandaté a passé la semaine à Cosne sur Loire.
- Aides économiques : Régine AUDRY indique que 53 dossiers ont été déposés pour un total de 107 000 € d'aides accordées avec une moyenne de 2 000 € par dossier.
- Vaccination : Laurent PABIOT explique la stratégie vaccinale et les 6 centres implantés dans le département.

M. BAGOT Patrick effectue la distribution du bulletin de la CLI. La séance est levée à 12h30.

Informations pratiques

Mairie de Belleville sur Loire

Horaires :

Lundi au Vendredi de 8h00 à 12h00

et de 13h30 à 17h30

Samedi de 9h00 à 12h00

Place Prudent Chollet

Tél : 02 48 78 20 50

Fax : 02 48 78 20 55

www.bellevillesurloire.fr

mairie@bellevillesurloire.fr



Cabinet d'infirmières libérales

Permanences les mardis et les vendredis de 7 h 45 à 8 h 15.

2 place Jean Moulin

18240 BELLEVILLE SUR LOIRE

Vous pouvez joindre le cabinet principal au 02.48.72.50.29

Médecins de garde

Pour connaître l'identité du médecin de garde durant les week-ends et jours fériés, **il vous faut composer le 15 (centre des médecins de garde).**

On jugera alors si votre appel nécessite une intervention urgente, dans le cas contraire vous reprendrez contact avec votre médecin traitant dès que possible.

Services Sociaux

Maison des Solidarités

Rue Saint Martin

18300 Sancerre

Tél : 02 18 87 28 40

Fax : 02 48 54 40 70

Reçoivent sur rendez-vous à la salle Louis Guillot, place de l'église à Belleville sur Loire pour :

Protection Maternelle et Infantile

Suivi médical des enfants de 0 à 6 ans.

Le 3ème lundi du mois

Référent Insertion emploi

Suivi au public bénéficiant du RSA.

Travaille en collaboration avec l'assistante sociale.

Assistante Sociale

Les jeudis matin

Sur Rendez-vous au 02.18.87.28.40

Relais Emploi

Place Prudent Chollet.
emploi@bellevillesurloire.fr
02 48 72 58 65

Horaires :

Les Mardi et Jeudi :
De 8h00 - 12h00 et 14h00 - 16h00

Sur rendez-vous, une seule personne sera accueillie dans l'enceinte du relais emploi.

Nous vous garantissons :

Un accompagnement de qualité
Une prise en charge adaptée
Une disponibilité et écoute
Un suivi personnalisé
Une aide pour vos CV et lettres de motivations
Une mise en ligne de vos CV
Une aide pour d'autres dossiers
Le Relai Emploi est en lien avec Pôle Emploi d'Aubigny

Vous pouvez consulter notre page Facebook Point Emploi services Belleville

Office de Tourisme du Grand Sancerrois

Ouverture du bureau d'information touristique de Belleville à partir du samedi 3 avril 2021 et jusqu'à fin septembre.

Du mardi au samedi et jours fériés de 13 h 30 à 18 h 30



Agence Postale de Belleville sur loire

Place Prudent Chollet
02 48 72 60 00

Horaires :

Lundi-mardi : 9h00 - 12h30 / 14h30 - 17h30

Mercredi : 9h30 - 12h30 / 14h30 - 17h00

Jeudi : 9h15 - 12h30 / 14h30 - 17h30

Vendredi semaine paire : 9h15 - 12h30 / 14h30 - 17h00

Vendredi semaine impaire : 9h15 - 12h30

Samedi : 9h30 - 12h00

Une seule personne sera accueillie dans l'enceinte de l'APC.

Dans l'agence postale, le port du masque est obligatoire.

Merci de votre compréhension.



Déchets verts Belleville

Réouverture le 27 Mars 2021

Horaires :

Lundi, mercredi : de 13h30 à 17h00

Samedi : de 10h à 12h

Port du masque fortement conseillé.

Déchèterie Assigny

Horaires d'hiver :

Lundi, mercredi, samedi

8h00-12h00 et de 14h00-17h00

Port du masque fortement conseillé.

Réglementation des bruits de voisinage

Les travaux temporaires de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30,
- Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- Le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00.

Aucun bruit particulier ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

Possibilité de consulter l'arrêté dans son intégralité en mairie et sur le site internet.

ILLIWAP

Vous êtes de plus en plus nombreux à suivre l'actualité de Belleville sur Loire sur ILLIWAP. Si vous souhaitez être abonné pour ne rater aucune nouvelle concernant votre village, téléchargez l'application ILLIWAP en suivant les étapes ci-dessous :

1. Télécharger l'application
2. Recherchez votre commune
3. Suivez votre commune

Recevez les notifications de votre commune sur votre smartphone



SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Vous avez entre 15 et 17 ans (né(e) entre le 2 juillet 2003 et le 20 avril 2006) et avez la nationalité française ?

Vous voulez vous engager dans un projet de cohésion nationale ?

Alors le service national universel (SNU) s'adresse à vous !

Le SNU, c'est quoi ?

"Le SNU c'est un temps de rencontre, de toutes les jeunes femmes françaises, afin de construire une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. C'est un projet qui vise à faire partager par la jeunesse les principes, les valeurs et l'idéal de la République. Cette année, ce sont 25 000 jeunes qui seront pour la première fois partout en France, dans tous les départements," a déclaré Sarah EL HAIRY, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargée de la jeunesse et de l'engagement.

Le SNU comporte trois phases :

- un séjour de cohésion de deux semaines
- une mission d'intérêt général de 12 jours ou au minimum 84 heures perlées dans l'année
- vous pourrez ensuite poursuivre, si vous le souhaitez, par une période d'engagement de trois mois minimum.

En m'inscrivant, je m'engage à quoi ?

En vous portant volontaire au SNU, vous vous engagez à réaliser le séjour de cohésion du 21 juin au 2 juillet 2021. Ce séjour aura lieu en dehors de votre département de résidence.

Vous vous engagez également à réaliser une mission d'intérêt général au plus près de chez vous dans l'année qui suit le séjour de cohésion.

Inscriptions ouvertes jusqu'au 20 avril 2021 sur la plateforme dédiée : <https://inscription.snu.gouv.fr/inscription>

Pour toute question, contactez la mission SNU de la DSDEN de votre département :

CHER (18)

Eric BERGEAULT : Tél. 02 36 78 37 54 - Courriel : eric.bergeault@cher.gouv.fr

EURE-ET-LOIR (28)

Angel TAPIA-FERNANDEZ : Tél. 02 37 18 27 84 - Courriel : angel.tapia-fernandez@eure-et-loir.gouv.fr

INDRE (36)

François SCHMITT : Tél. 02 54 53 27 66 - Courriel : francois.schmitt@indre.gouv.fr

INDRE-ET-LOIRE (37)

Yann FRADON : Tél. 02 47 70 11 04 - Courriel : yann.fradon@indre-et-loire.gouv.fr

LOIR-ET-CHER (41)

Jean-Marc LAPIERRE : Tél. 02 54 90 97 20 - Courriel : jean-marc.lapierre@loir-et-cher.gouv.fr

LOIRET (45)

Muriel MORISSE : Tél. 02 38 77 49 28 - Courriel : muriel.morisse@jscs.gouv.fr ou drdjscs-cvll-snu.loiret@jscs.gouv.fr

Pour en savoir plus : www.snu.gouv.fr

Pêcheurs bellevillois

Les pêcheurs bellevillois qui seraient intéressés par la pêche aux carnassiers ou autre, peuvent contacter Monsieur Guido Mauro, adjoint au Maire de la commune au 07.68.27.65.87.



Travaux sur la RD82 entre Belleville et Santranges

En raison de travaux de reprofilage de chaussée programmée par le Conseil Départemental du Cher, la circulation de tous les véhicules sera interdite entre Belleville et Santranges du 3 au 6 mai 2021 et le 17 mai 2021. Les véhicules seront déviés dans les 2 sens en passant par la commune de Beaulieu sur Loire.



Inscriptions scolaires

Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2021-2022 doivent se faire en mairie avant le 15 mai 2021.

Les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 et les samedis de 9h à 12h.

Se munir du livret de famille, d'un justificatif de domicile et du carnet de santé.



Accès aux déchèteries ASSIGNY - VINON

Inscriptions ouvertes pour accéder aux déchèteries d'Assigny et de Vinon.

NOS DÉCHÈTERIES ÉVOLUENT

Au fil du temps les déchèteries sont devenues de véritables plateformes de tri, indispensables pour gérer et valoriser au mieux les déchets n'ayant pas leur place dans nos poubelles.



Le Smictrem de Léré Sancerre Vailly a décidé d'investir et de repenser le fonctionnement de ses déchèteries :

- pour être en adéquation avec les exigences d'aujourd'hui tout en apportant des garanties de sécurité et un meilleur confort d'utilisation à ses usagers.
- pour réserver l'accès aux seuls habitants de notre territoire qui financent les déchèteries au travers de leur Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Les habitants et professionnels du territoire pourront ainsi accéder aux deux déchèteries en ne faisant qu'une inscription.

LE CONTRÔLE D'ACCÈS, POURQUOI ?

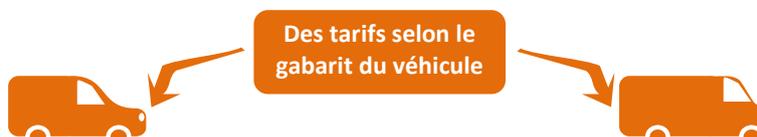
L'accès à nos déchèteries sera fermé par une barrière qui ne s'ouvrira que lorsqu'elle aura reconnu la plaque minéralogique d'un véhicule dûment et préalablement enregistré dans notre base de données.

Ce contrôle d'accès va améliorer le fonctionnement des déchèteries et permettre :

- De s'assurer que les utilisateurs habitent le territoire
- De sécuriser les dépôts en régulant le nombre de véhicules
- D'améliorer les temps d'attente à l'entrée des déchèteries et de fluidifier la circulation
- De permettre une meilleure disponibilité des agents d'accueil pour accompagner et renseigner les usagers sur le tri

COMBIEN ÇA COÛTE ?

- L'accès est **gratuit pour les particuliers** (dans la limite de 18 passages par an)
 - > domiciliés sur le territoire du SMICTREM Léré Sancerre Vailly
 - > acceptés après inscription
- L'accès est **payant pour les professionnels** (à partir de 2022)
 - > domiciliés sur le territoire du SMICTREM Léré Sancerre Vailly
 - > acceptés après inscription



QUESTIONS / RÉPONSES

Accès déchèteries Assigny – Vinon



A partir du 15 mars 2021 l'accès aux déchèteries sera régulé par des barrières automatiques. Elles s'ouvriront grâce à un système de reconnaissance des plaques minéralogiques des véhicules. Les usagers (particuliers et professionnels) devront donc enregistrer au préalable tous leurs véhicules, en créant un compte pour leur foyer ou leur entreprise.

❖ Pourquoi ce changement ?

La gestion automatisée des accès permettra au syndicat :

- D'avoir des données précises sur l'utilisation des déchèteries : nombre de particuliers, nombre de professionnels, nombre de passages/jour, les jours les plus fréquentés, provenance des usagers, ...
- De s'assurer que les utilisateurs habitent le territoire
- De sécuriser les dépôts en régulant le nombre de véhicules
- D'améliorer les temps d'attente à l'entrée des déchèteries et de fluidifier la circulation
- De permettre une meilleure disponibilité des agents d'accueil pour accompagner et renseigner les usagers sur le tri

❖ Comment cela fonctionne-t-il ?

Quand vous arrivez à la déchèterie, au niveau de la barrière d'entrée une caméra lit votre plaque d'immatriculation, et autorise l'accès au véhicule s'il est enregistré dans la base de données. Tous les usagers doivent donc s'inscrire et enregistrer au préalable leur(s) véhicule(s), en créant un compte pour leur foyer ou leur entreprise.

À chaque passage en déchèterie, un certain nombre de crédits sera décompté de votre compte, en fonction de votre véhicule.

Si vous n'êtes pas inscrit, vous ne pourrez accéder aux déchèteries que 3 fois dans la limite d'une fois par jour. Les jours suivants, l'accès en déchèterie vous sera refusé.

❖ Comment puis-je m'inscrire ?

Vous avez 2 possibilités :

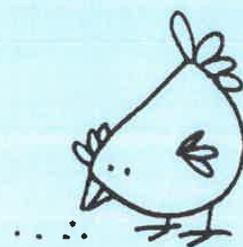
- Soit par internet, via le site du syndicat (https://www.comcompsv.fr/smictrem_fr.html)
- Soit par courrier, via le formulaire papier disponible en déchèterie ou auprès de votre syndicat

❖ Comment savoir si mon inscription a bien été prise en compte ?

Quand le syndicat aura validé votre adresse et votre véhicule, un mail de confirmation sera envoyé pour les inscriptions via le site internet, et un courrier par voie postale pour les inscriptions papiers. Dès réception de la validation, vous pouvez vous rendre en déchèterie.

Inscriptions sur www.comcompsv.fr/smictrem_fr.html
ou en formulaire papier à retirer auprès du SMICTREM, de vos déchèteries ou de votre mairie.

J'adopte 2
poules,
fini le gaspi!



Le SMICTREM vous propose d'adopter
2 poules noires du Berry
afin de réduire vos déchets
(15€ les 2)

Inscriptions
du 1er mars au
15 avril 2021



Livraison des poules
le 23 juin 2021
de 17h à 18h30
parking de la salle
polyvalente de Bannay



Inscription et informations

SMICTREM Léré-Sancerre-Vailly/Sauldre
11, Place des Tilleuls - 18240 Boulleret
02.48.54.09.31 / 06.76.15.02.52

secretariat@smictrem.fr / ambassadeurdetri@smictrem.fr

Ou à la mairie de votre domicile

Dossier téléchargeable sur le site https://www.comcompsv.fr/smictrem_fr.html



EMBELLISSEMENT DES QUARTIERS

Des massifs vont être créés dans différents quartiers de la commune. Cela représentera 9 mètres carrés d'espaces fleuris avec un support explicatif. Une association de bulbes à fleurs et de plantes vivaces apportera un renouveau floral avec une floraison du début du printemps jusqu'à l'arrivée de l'hiver.

LES QUARTIERS :

- Le quartier de La Pointe
- Le quartier Aragon
- Le quartier Renoir Picasso
- Le quartier Ampère
- Le quartier Verlaine
- Le quartier Volta



Retour sur...

LES LOUPIOTS ALSH DU MERCREDI

Comme un air de printemps !

Merci à l'équipe d'animation, aux maîtres-nageurs pour toutes les belles idées de sorties durant le mois de mars

Sortie cueillette des jonquilles dans les bois de Boulleret.

C'était une première pour l'accueil du mercredi, les enfants ont passé un bon moment dans les bois à faire de beaux bouquets. Vu l'enthousiasme de tous, c'est sûr nous le referons !



Emmanuelle, Julie, Sandrine, Mathilde, Gaëlle et Arnaud, une équipe au top qui a initié les enfants à l'art du bouquet de jonquilles ... tout en préservant les sous-bois.

Après midi rollers au City Parc de Belleville

A la demande des enfants, nous avons essayé le roller au City Parc. Une expérience réussie qui sera renouvelée durant les prochaines vacances.

Merci à l'école pour le prêt du matériel.



Journée à la ferme des Feulards à Savigny

Durant toute une journée, entrecoupée d'un pique-nique, les enfants ont pu découvrir le métier d'agriculteur et les animaux de la ferme. Le pansage, le nourrissage et les câlins aux derniers nés étaient de mise.



Le paillage de l'enclos des chèvres a été l'occasion d'une belle rigolade !



Bravo Coralie, notre maître nageuse multi-casquettes, pour le nourrissage des petits agneaux !



Un lapereau couvert de câlins par Kayna



Puma le cochon et Igloo le labrador, les 2 mascottes de la ferme



Il semblerait qu'Ines, Léna, Alexandre, Clotilde, Mathias, Valentin, Noémie... aient commandé un petit cochon pour leur anniversaire

La journée s'est terminée par une dégustation des produits de la ferme (fromage, faisselle et yaourt)

Retour sur...

CENTRE INTERGENERATION

Depuis mars 2020, Le Centre Intergénération avait tenu le cap ; pas d'infiltration du virus de la COVID 19.

Bien sûr plus de contact avec les enfants de Berrybambelle, mais des repas et des activités en commun, des visites familiales dans les chambres et une vie « presque » normale avec un personnel « au petit soin »

Nous attendions avec impatience le printemps 2021 pour fêter les 100 ans d'une résidente. Mais l'histoire n'en a pas voulu ainsi et le variant anglais est arrivé sans coup férir le 12 février. Après suspicion les infirmières de Léré sont venues tester tout le monde : résidents et personnels et là malheureusement positivité générale des résidents et de deux agents.

Les 2 agents ont dû arrêter leur travail pour 10 jours et les résidents ont été mis à l'isolement. Les agents en poste ont revêtu leurs tenues protectrices et ont continué à servir les résidents dans leurs chambres et à les aider pour les gestes du quotidien. Tout s'est bien passé ; pas de symptômes alarmants mais bien sûr de la fatigue aussi bien physique que psychologique.

Nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès de notre « presque » centenaire à l'hôpital de

Bourges des suites de la COVID et celui d'une autre résidente mais pour des motifs différents.

Aujourd'hui nous sommes totalement sortis de cette mauvaise période, nos résidents infectés ne craignent plus et ceux qui avaient reçu la première dose de vaccin fin janvier recevront la seconde dose sous 6 mois.

Il fallait marquer cette rédemption et nous avons décidé d'organiser un goûter festif autour d'une bonne tarte confectionnée par notre boulanger de Belleville.

Nous avons demandé à Monsieur le Maire de se joindre à nous, ce dont nous le remercions vivement, et au journal La Voix d'immortaliser ce bon moment.

Les résidents ont été félicités pour leur courage, leur patience, leur philosophie, et le personnel pour son action et son investissement auprès des résidents.

Ce fut une sympathique récréation.

Nous avons hâte de rouvrir notre structure aux Bellevillois et de les retrouver pour un loto, un karaoké, un goûter, une partie de cartes ... A bientôt à toutes et tous.

Christine Bellanger
(Présidente)



A la médiathèque...

Loisirs créatifs : Iris Folding

Les ateliers d'Iris Folding, proposés les samedis 6 et 13 mars, ont été couronnés de succès !

La médiathèque remercie chaleureusement Evelyne, lectrice de la médiathèque, d'avoir assuré auprès des participantes(ts) l'apprentissage de cette technique qui permet d'utiliser toutes les sortes de papier : kraft, cadeau, origami,...

Merci également, à vous toutes et tous, fidèles aux ateliers de Loisirs Créatifs, pour votre créativité et votre bonne humeur !!!

Nous regrettons de n'avoir pas pu répondre à toutes les demandes d'inscription, crise sanitaire oblige, promis nous nous rattrapons !

Fabienne et Gisèle



Sport

RÉOUVERTURE DES COURS DE TENNIS

Les cours de tennis vont à nouveau être ouverts à compter du 1er avril 2021. L'accès y sera autorisé de 8h à 18h30 dans le respect des protocoles sanitaires liés à la crise de COVID-19.

Les équipements seront désinfectés plusieurs fois par jour (points de contact...) mais il appartient à chaque utilisateur de rester vigilant et d'adopter les consignes de base : distanciation sociale (2 mètres pendant le jeu), désinfection des mains au gel hydro alcoolique, port du masque en dehors de la pratique sportive...



FOOT À L'ÉCOLE

L'Union Bellevilloise Football Club met en place en lien avec l'école primaire, la mairie et le district de football du Cher, une opération foot à l'école.

Le but de cette action est de réaliser un cycle de 6 séances avec des enfants de l'école primaire de BELLEVILLE-SUR-LOIRE. Ce cycle de 6 séances réalisé par nos éducateurs professionnels aura pour objectif de découvrir le football.

La première séance sera axée autour de la découverte du ballon et nous évoluerons progressivement pour finir sur un match lors de la dernière séance. En plus de développer le football dans notre milieu rural, cet événement met aussi en place des actions éducatives autour des valeurs de la République et l'importance de la santé et du bien-être de l'élève. Pour terminer cette action en beauté les élèves pourront réaliser une production statique (dessin) ou dynamique (film) qui sera présentée à un jury national. Les gagnants repartiront avec des récompenses.

Nos éducateurs ont déjà effectué cette action foot à l'école dans le département voisin de l'Yonne. Il serait vraiment optimal de faire rencontrer les deux écoles lors d'un mini tournoi si les conditions sanitaires le permettent. Ce type d'événement véhicule une bonne image du football et contribue au développement sportif mental et éducatif de l'enfant. Action prévue en fin d'année suivant l'évolution de la crise sanitaire.

Dans le cadre du développement du football à l'école, de la convention nationale signée en mai 2018 et du championnat d'Europe de football masculin organisé dans 12 pays du continent européen (reporté en 2021).

La Fédération Française de Football (F.F.F), le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports (MENJS) et l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (U.S.E.P) renforcent leur partenariat pour favoriser au sein des écoles le développement d'actions sportives et culturelles. Les établissements affiliés à l'Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre (U.G.S.E.L) sont aussi concernés par cette opération. Ce dispositif a pour nom : « FOOT A L'ECOLE » et aura pour objectifs :

- De développer des apprentissages moteurs et cognitifs spécifiques à l'activité football et/ou futsal.
- De développer des compétences transversales via le socle commun de connaissances, de compétences et de culture en cycle 2 (CE1 - CE2) et cycle 3 (CM1 - CM2).
- Mettre en avant les valeurs citoyennes et fédérales (P.R.E.TS = Plaisir, Respect, Engagement, Tolérance, Solidarité)

Décliner les rôles sociaux en lien avec la pratique sportive, notamment d'arbitres, de supporters/trices, d'organiseurs/trices et de joueurs/ses.



Jeunesse

ALSH Avril 2021

LES LOUPIOTS
8 rue de Beaumont
18240 Belleville sur Loire



L'accueil de loisirs ouvrira ses portes du lundi 12 au vendredi 23 avril 2021.

Vous trouverez ci-dessous, le planning de chaque semaine.

Les enfants seront accueillis **aux Loupiots**, 8 rue de Beaumont. Vous pourrez les déposer à votre convenance entre 7h00 et 9 h. Départ possible le soir entre 17h00 et 18h (si couvre-feu) ou 18 h 30.

Port du masque obligatoire pour les enfants à partir de 6 ans

(Les familles devront fournir 2 masques/jour – Fonctionnement identique à celui de l'école)

Il est important de bien respecter ces horaires

Le repas de midi sera pris au restaurant scolaire. Le goûter sera pris en charge par la municipalité.

Sandrine, Emmanuelle, Gaëlle, Sophie et Stéphanie encadreront vos enfants. En fonction des inscriptions, il est possible que les maîtres-nageurs du centre aquatique et/ou des animateurs saisonniers renforcent l'équipe.

Chaque enfant devra avoir un change et un vêtement de pluie qui resteront à la structure

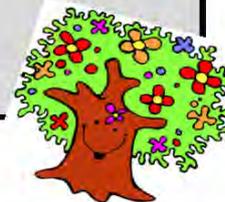
Les enfants devront porter une tenue confortable adaptée aux activités



EN CAS D'URGENCE

Sandrine et son équipe (sem 1) au 02-48-72-60-15 ou au 06-15-70-30-29
Emmanuelle et son équipe (sem 2) au 02-48-72-60-15 ou au 06-61-98-87-44
lesloupiots@bellevillesurloire.fr

Nathalie Marchand au 02-48-78-21-35
nathalie.marchand@bellevillesurloire.fr



Grille tarifaire pour chaque semaine en fonction de votre coefficient CAF

Quotient familial	< 560	561 > QF < 796	797 > QF < 1032	> 1032	Hors commune
Primaire	32.50 €	42.50 €	47.50 €	52.50 €	77.50 €
Maternelle	30 €	40 €	45 €	50 €	75 €

Règlement par chèque (à l'ordre du Trésor Public) ou en numéraire. Les repas sont compris dans ce tarif.

Je reste à votre écoute pour tout renseignement complémentaire.

Nathalie MARCHAND
02-48-78-21-35



Pôle Education
Enfance et Loisirs

INFORMATIONS / COVID 19

ALSH (Accueil de loisirs sans hébergement)

Sous réserve des prochaines directives gouvernementales



MESURES MISES EN PLACE ET A RESPECTER

- ☑ 2 masques au minimum par professionnel et par jour
- ☑ 2 masques obligatoires pour les enfants à partir de 6 ans (fournis par les familles)
- ☑ Lavage des mains au savon pour tous à l'arrivée, au départ et régulièrement dans la journée
- ☑ Deux animateurs référents par groupe durant la journée
- ☑ Désinfection DES LOCAUX et DU MATERIEL :
 - 1 fois par jour avec des produits adaptés
 - Vigilance : poignées de portes, interrupteurs, jouets sanitaires
 - Aération des locaux 15 minutes minimum toutes les 2 heures
- ☑ Vigilance aux signes de maladie (fièvre, toux...)
- ☑ Les parents prendront la température avant le départ pour l'ALSH. L'enfant ne sera pas accueilli en présence de fièvre (38°) ou de symptômes. En cas de symptômes au cours de la journée, les parents sont avertis et doivent venir chercher leur enfant.
- ☑ La famille devra transmettre les informations nécessaires au suivi de la situation. A défaut, l'enfant ne sera accueilli qu'au terme du délai d'isolement préconisé par la réglementation.

ORGANISATION DE LA JOURNEE

L'ACCUEIL MATIN et SOIR

- à l'extérieur du bâtiment (pas de parents dans les salles)
- marquage au sol – distance entre les familles d'au moins 1.5 m
- 1 animateur « référent accueil » note les présences
- temps de transmission limité par parent
- Enfants accueillis au sein de leur groupe

LES REPAS/GOUTERS

- repas dans l'espace de restauration habituel : distance minimum de 1m entre 2 tables
- distance de 1 m minimum entre les enfants de + de 6 ans
- déjeuner/goûter au sein du groupe constitué

LES ACTIVITES

- 1 groupe = 2 animateurs référents, 1 salle, 1 espace extérieur et du matériel dédié
- maintenir une distance d'1m si possible entre les enfants de + de 6 ans
- activités extérieures organisées par groupe

OBJECTIF : PERMETTRE LE RESPECT DES GESTES BARRIERES



Semaine du 12 au 16 avril 2021

Comme un grand bol d'air

Les enfants de primaire devront venir avec leur vélo et leur casque pour la sortie du vendredi.
Merci de vérifier le matériel au préalable

	Lundi 12/04	Mardi 13/04	Mercredi 14/04	Jeudi 15/04	Vendredi 16/04
MATIN 3/5 ans	Bricolage Ça plane pour moi 	Devinette Nature Ecoute et reconnait les sons 	Bricolage Mobile et carillon 	Bricolage Mission toupies : ne pas attraper le tournis 	Je Cuisine Mission pique-nique avec les Chefs  Pique-Nique 
APREM 3/5 ans	Bulles de savon Il ne va pas falloir manquer de souffle 	Micado Ludothèque itinérante 	Rollers Le tout c'est de garder l'équilibre 	Jeux de société On voit en grand 	RDV avec les ânes 
MATIN 6/10 ans	Bricolage La grenouille qui se mouille 	Micado Ludothèque Itinérante 	Devinette Nature Qui suis-je ? 	Je cuisine Mission pique nique avec les Chefs 	Balade à vélo  Pique-nique 
APREM 6/10 ans	Jeux de plein air 	Skate parc Le tout est de garder l'équilibre 	Bulles de savon Il ne va pas falloir manquer de souffle 	Jeux de plein air L'oie sportive 	RDV avec les ânes 



Semaine du 19 au 23 avril 2021

Gais comme des pinsons !!!

	Lundi 19/04	Mardi 20/04	Mercredi 21/04	Jeudi 22/04	Vendredi 23/04
MATIN 3/5 ans	 Va y avoir du Sport ! (Jeux sportifs en extérieur)	Activités libres Jeu des p'tits pirates 	Atelier cuisine avec Antoine et Isabelle Le chocolat, moi j'aime ça !	Ma planète je la préserve Avec Anna de la Maison de Loire	 JOURNÉE AMERICAN VILLAGE ! Walt Disney
APREM 3/5 ans	P'tits couturiers en herbe 	Notre œuvre collective Je dessine à ma façon 	Jeux calmes Parcours de motricité	Créa' bidouilles Mes Créations en capsules Nespresso	Repas américain Promenade au gré du vent, jeu du Donut...
MATIN 6/10 ans	Activités libres La couture... quelle aventure ! 	Activités libres Notre œuvre collective, Je dessine à ma façon 	Atelier cuisine avec Antoine et Isabelle Mes œufs gourmands	Créa' bidouilles Mes Créations en capsules Nespresso	 JOURNÉE AMERICAN VILLAGE ! Walt Disney
APREM 6/10 ans	Va y avoir du Sport ! (Jeux sportifs au terrain de rugby) 	Grand jeu La thèque 	Ballade et jeux à l'étang des Genièvres 	Ma planète je la préserve Avec Anna de la Maison de Loire	Repas américain Hockey sur gazon, jeu du Donut...

Les programmes peuvent être sensiblement modifiés selon la météo ou les propositions des enfants !

Culture / Enseignement artistique

La médiathèque « les jardins du savoir »

Médiathèque

Les jardins du savoir

Jeu CHERCHE et TROUVE...

La médiathèque invite les enfants, accompagnés par leurs parents, à venir jouer au célèbre jeu **Cherche et Trouve** !

Des lapins coquins, des coccinelles, des personnages célèbres échappés de leurs livres se sont cachés dans le décor de la Médiathèque (*baie vitrée, côté canal*).

Pour jouer, il suffit de lire les consignes affichées et... hop, c'est parti !

Alors, petits et grands, ouvrez bien vos yeux, amusez-vous !

Jeu gratuit ouvert à tous.



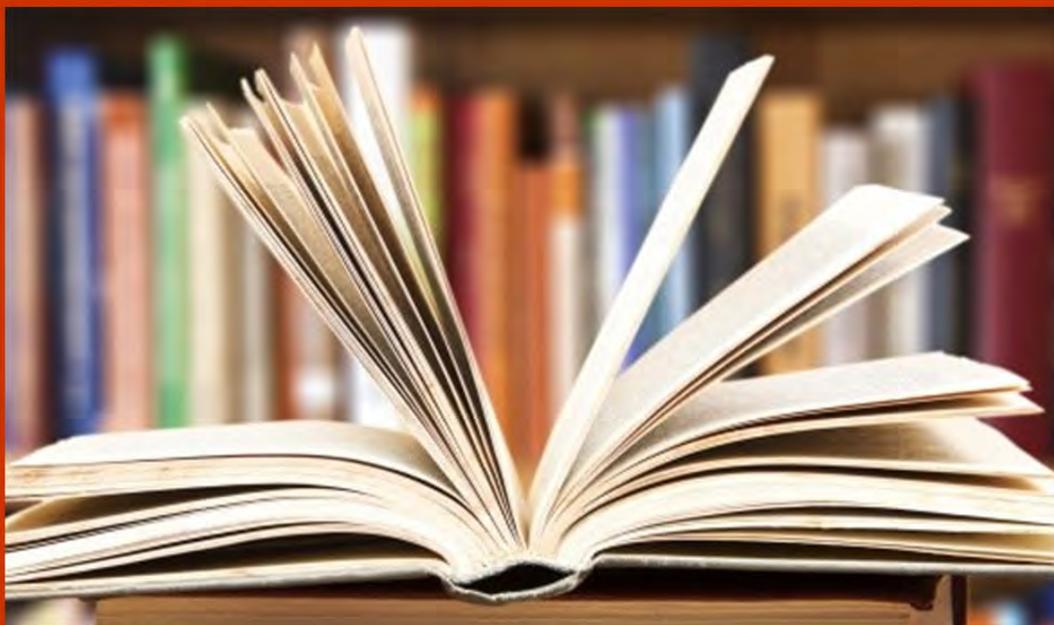
Le décor s'étire sur les 7 fenêtres composant la baie vitrée, sur cette photo seulement une partie est visible.

2, route de Beaulieu
18240 BELLEVILLE SUR LOIRE
Tél. 02 48 54 13 10

MÉDIATHÈQUE

« Les Jardins du Savoir »

Club Lecture



Mardi 13 avril à 16 h 30

Nombre de participants limité, inscription indispensable.

2 route de Beaulieu 18240 Belleville sur Loire
Tél. 02 48 54 13 10 - Courriel - mediatheque@bellevillesurloire.fr

Renseignements auprès de la Médiathèque
2 route de Beaulieu 18240 Belleville sur Loire
02 48 54 13 10
mediatheque@bellevillesurloire.fr



14 rue Wittelsheim

18240 Belleville-sur-Loire

www.academiedemusique.com

contact@academiedemusique.com

02 48 72 65 82

L'Académie de musique et l'école de musique d'Aubigny s'unissent pour former leurs professeurs

Lundi 22 février, l'Académie de musique et d'arts et l'école de musique d'Aubigny ont mutualisé leurs compétences en organisant une formation à distance pour l'ensemble de leurs professeurs avec l'intervention de Sandrine Desmurs du Cefedem Auvergne - Rhône Alpes

Une quinzaine de professeurs ont pu se former dans l'enseignement artistique et numérique : les technologies qui transforment les pratiques culturelles, économiques ; les mutations dans notre rapport au temps, à l'espace. Ils ont appréhendé les outils au service de l'enseignement et de la situation d'apprentissage en découvrant les différentes techniques d'édition, d'enregistrement.

La pandémie a contraint l'ensemble des professeurs à mobiliser les outils numériques dans le cadre de leur enseignement pour continuer d'interagir avec les élèves.





14 rue Wittelsheim
18240 Belleville-sur-Loire
www.academiedemusique.com
contact@academiedemusique.com
02 48 72 65 82



Les notes résonnent toujours dans les salles de cours pour les élèves mineurs.



Certains ateliers sont encore dans l'attente d'une possible reprise, les élèves et les professeurs espèrent ...

Ayant à cœur d'assurer une continuité pédagogique, les professeurs ré-organisent leur planning, et sont équipés de webcams et de matériel audio.



Sorties

La Maison de Loire du Cher



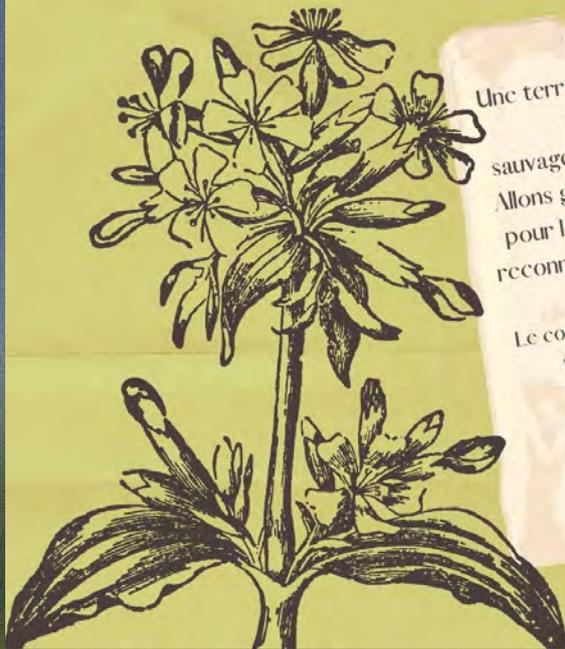
Samedi 17 avril 2021 de 9h à 14h



Petite cuillère et sac à dos !

Une terre aux deux facettes, façonnée par les sources, où les plantes sauvages et cultivées dessinent le paysage. Allons gambader sur ces chemins vallonnés pour les voir, les toucher, les sentir et les reconnaître, puis Marie vous proposera une pause aux multiples goûts. Le contenu de l'animation pourra être modifié en fonction des préconisations sanitaires.

Pour les 7 ans et plus.
Tarifs : 15€ et 12€ adhérent
Infos et réservation au 02.48.72.57.32 ou
à contact@maisondeloire18.fr



maisondeloire18.fr

ipns



A PARTIR DE 5 ANS

TRAPPEURS

DEUX SESSIONS :
DU 19 AU 23 AVRIL
DU 26 AU 30 AVRIL 2021

SÉJOUR...ROYAL!

La Loire au temps des chevaliers

Grands jeux, sorties VTT, ateliers ...

4 JOURS POUR DÉCOUVRIR LA VIE DE CHATEAU
(LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI) DE 9H30 À 17H



TARIFS : 65€ ADHÉRENT / 70€ NON ADHÉRENT

INSCRIPTION DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES
SUR RETOUR DE DOSSIER COMPLET ET PAR ORDRE D'ARRIVÉE

CONTACT AU 02.48.72.57.32 OU CONTACT@MAISONDELOIRE18.FR



IPNS

Renseignements auprès de la Maison de Loire
Route de la Loire 18240 Belleville sur Loire
02 48 72 57 32
maisondeloire18.fr

